

L'ISR DE CONVICTION SURPERFORME SELON L'INDICATEUR TRIMESTRIEL NOVETHIC

Paris, le 12 septembre 2018. +6,8% c'est le chiffre de la progression moyenne des fonds classés par Novethic sous la bannière de l'ISR de conviction au deuxième trimestre 2018. Cette bonne nouvelle figure dans l'indicateur publié aujourd'hui par Novethic. Cette source de données unique permet de suivre, à un rythme trimestriel, les évolutions du marché de l'ISR français. La dernière édition montre des performances très nettement supérieures non seulement au marché global de l'ISR (+3,8%) mais aussi à des grands indices de référence comme le CAC40 (+4,85%) ou le MSCI Europe (+4%).



L'indicateur du 2eme trimestre apporte deux autres bonnes nouvelles : l'apparition d'une quinzaine de nouveaux fonds répertoriés dans la catégorie ISR de conviction et l'augmentation de + de 10 % des volumes d'encours ce qui a amène l'ISR de conviction à 37,2 milliards d'euros pour 150 fonds distribués en France.

L'ISR de conviction est un concept porteur, source de performances financières et extra-financières. Lancé par Novethic, dès 2016, l'ISR de conviction consiste à rassembler sous une même bannière les fonds dont les portefeuilles ont des caractéristiques visiblement différentes des grands indices traditionnels soit parce qu'ils sont à thématique environnementales et/ou sociales, soit parce que l'analyse sur des critères ESG a un impact visible sur la sélection finale du portefeuille.

Après avoir publié les statistiques globales du marché de l'ISR de 2002 à 2015, Novethic a choisi de focaliser ses études sur la partie la plus avancée du marché, l'ISR de conviction, qui propose des fonds dont les portefeuilles ont des caractéristiques ESG visiblement différentes de produits non ISR. L'objectif est de concentrer l'analyse de marché sur les produits les plus en phase avec les évolutions récentes de la finance durable : le développement de la mesure d'impact environnemental ou social des démarches d'investissement responsable, l'élargissement des pratiques liées aux deux grands référentiels que sont l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable et la montée en puissance de la finance verte.

► **TÉLÉCHARGER L'INDICATEUR DU 2^e TRIMESTRE 2018** ◀

Contact Presse : Corinne Amori Brunet | corinne.amori-brunet@novethic.fr